

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Ville de Vincennes



PLU APPROUVE
par délibération du conseil municipal du 30 mai 2007
modifié les 30 septembre 2009, 29 septembre 2010, 29 juin 2011 et 18 décembre 2013.



VILLE DE VINCENNES

COMPOSITION DU DOSSIER DU PLAN LOCAL URBANISME DE VINCENNES

En application de l'article R.123-1 du code de l'urbanisme, le dossier de Plan Local d'Urbanisme comprend :

1. Rapport de présentation

- 1.1 – Diagnostic territorial
- 1.2 – Dispositions du PLU

2. Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

3. Règle d'urbanisme

- 3.1 – Règlement écrit
- 3.2 – Plan de zonage
- 3.3 – Annexes du règlement
 - 3.3.a – Inventaires des architectures remarquables
 - 3.3.b – Inventaires des ensembles urbains cohérents

4. Annexes

- 4.1 – Notice explicative
- 4.2 – Plan des servitudes d'utilité publique
- 4.3 – Plan des secteurs affectés par le bruit d'une infrastructure terrestre
- 4.4 – Plan des périmètres
- 4.5 – Plans des réseaux
 - 4.5.a - Plan du réseau d'adduction d'eau
 - 4.5.b - Plan du réseau d'assainissement



Société de Conseil en Urbanisme - Réalisations et Etudes

1, avenue du Maréchal Foch • 78400 CHATOU • tél : 01.30.09.68.00 • fax : 01.30.71.68.06
mail : scure1@club-internet.fr • <http://www.scure.net>

Crédits photos

